



IFRS 2 *Paiements fondés sur des actions*

Conférence IMA-France du 27 avril 2004

Mise en oeuvre des IFRS

Sommaire

Présentation générale

Transactions payées en actions – employés

**Autres questions sur les paiements fondés
sur des actions**

IFRS 2 – objectif et champ d'application (1)

Objectif et logique:

- Refléter dans le compte de résultat et le bilan d'une société, les effets des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
 - L'entité a reçu des ressources (biens ou services) en rémunération d'instruments payés en actions ou en trésorerie
 - L'objectif est dévaluer la **juste valeur des services (marchandises) reçus**

Ceci inclut:

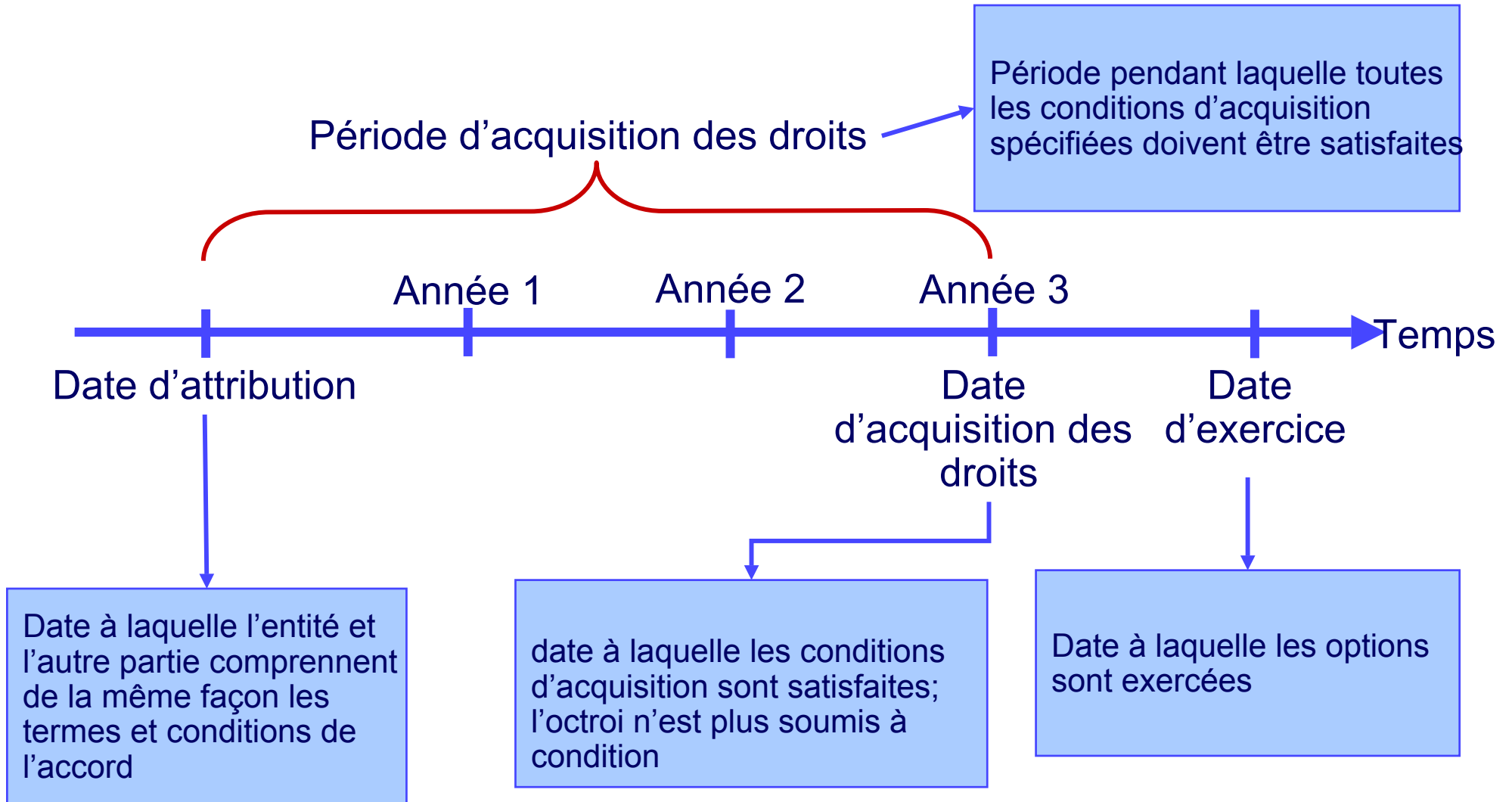
- Octroi aux employés (et autres rendant les mêmes services)
- Octroi aux non-employés, e.g., fournisseurs
- Plans d'achats d'actions consentis aux employés
- Paiements faits au sein du groupe
- Paiements directs des actionnaires

IFRS 2 – objectif et champ d'application (2)

Exemptions du champ d'application:

- Titres de capitaux propres émis **en contrepartie de la prise de contrôle de l'entreprise acquise** : IAS 22
- Selon IAS 32/39:
Contrats d'achat d'éléments non financiers qui peuvent être réglés pour un montant net en trésorerie et dont on n'estime pas qu'ils seront utilisés par l'entité

Échéancier de l'octroi d'une rémunération sous forme d'options sur actions






Principes généraux de comptabilisation

- Les biens sont comptabilisés lorsqu'ils sont transférés et les services lorsqu'ils sont reçus
- Les biens et services qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation des actifs sont comptabilisés en charges
- Les paiements en actions fondés sur des actions entraînent en contrepartie une augmentation des capitaux propres; et
- Les paiements en trésorerie fondés sur des actions entraînent en contrepartie une augmentation des passifs

IFRS 2 contient des dispositions spécifiques pour:

- Les paiements en actions (actions, options, bons de souscription)
- Les paiements en trésorerie (droits liés à l'appréciation des actions)
- Les paiements au choix en actions ou en trésorerie (rares)

Principes généraux d'évaluation

Transactions payées en actions:	Non-employés	Employés
<p>Biens et services évalués <u>directement</u> sur la base de leur juste valeur reçue</p>		
<p>Biens et services évalués <u>indirectement</u> sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres remis</p>	<p><u>Si</u> l'évaluation directe n'est pas fiable</p>	
<p>Biens et services sont évalués à la <u>valeur intrinsèque</u> des instruments de capitaux propres</p>	<p>Très rarement</p>	<p>Très rarement</p>

Présentation générale

Transactions payées en actions – employés

- **Évaluation et attribution**
- **Approche modifiée de la date d'attribution**

Autres questions sur les paiements fondés sur des actions

Détermination de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués

- Évaluation des services rendus par les employés ***indirectement*** sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués
- La juste valeur est estimée à la **date d'attribution**
- La juste valeur des instruments de capitaux propres est estimée à **la valeur de marché** d'instruments présentant des termes et conditions similaires (rarement disponible)
- S'il n'y a pas de marché, la juste valeur doit être **estimée** en appliquant un **modèle de détermination du prix d'options**

Évaluation et comptabilisation – employés

- * Si pas de condition → charge immédiate
 - crédit capitaux propres
- * S'il y a des conditions → étalé sur période d'acquisition
 - crédit capitaux propres progressif

Présentation générale

Transactions payées en actions – employés

- **Évaluation et attribution**
- **Approche modifiée de la date d'attribution**

Autres questions sur les paiements fondés sur des actions

Comptabilisation des services reçus des employés (1)

Exemples de condition de marché (conditions de performance)

- La valeur de l'action doit augmenter de (disons) 15% ou un certain prix doit être atteint pas l'action
- La performance est comparée à la croissance de la valeur de marché d'un panier d'autres sociétés

Exemples de conditions hors marché (conditions de performance)

- Objectif de chiffre d'affaires etc.
- Résultat par action lié à un indice des prix à la consommation

Exemples de conditions de service

- Déchéance possible si un certain service n'est pas accompli

Comptabilisation des services reçus des employés (2)

Conditions de marché

- La possibilité de déchéance **est** prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur à la date d'attribution (décote)
- Il n'y a **pas de reprise** pour déchéance due au fait que la condition de marché n'a pas été respectée

Conditions hors marché et conditions de service

- La possibilité de déchéance **n'est pas** prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur à la date d'attribution
- La charge **est reprise** en cas de déchéance

Exemple illustrant l'évaluation (1)

Conditions de performance

Conditions d'attribution:

- Emploi continu pendant 3 ans (condition de service)
- Une condition de performance

Hypothèses:

- 100 options attribuées le 1er janvier 20X0
- Tous les employés restent en place pendant la période d'option
- Juste valeur de chaque option à la date d'attribution: €3.50 (hors prise en compte des conditions de marché, s'il y en a)
- Meilleure estimation: la condition de performance sera atteinte

Exemple illustrant l'évaluation (2)

Conditions de performance

Si conditions de marché (prix de l'action d'un niveau 'x'):

- Décote estimée pour la condition de performance fondée sur le marché: €0.50
- Juste valeur d'une option à la date d'attribution (décote incluse): €3.00
- Charge de rémunération totale: €300

	<u>Condition de marché</u>
Charge comptabilisée:	
Année 20X0	€100
Année 20X1 (budget)	€100

Exemple illustrant l'évaluation (3)

Conditions de performance

Supposons maintenant que la meilleure estimation devienne, à la fin de l'année 2 que la condition de marché ne sera pas satisfaite (le prix 'x' ne sera pas atteint).
Il est prévu que toutes les conditions de service soient satisfaites

- La charge de rémunération de €300 est comptabilisée même si l'objectif de prix de l'action n'est pas atteint (si les services sont rendus)

Condition de marché

Charge comptabilisée:

Année 20X0	€100
Année 20X1	€100
Année 20X2 (budget)	<u>€100</u>
Total	<u>€300</u>

Exemple illustrant l'évaluation (4)

Conditions de performance

Si conditions hors marché (chiffre d'affaires d'un niveau 'x'):

- Juste valeur d'une option à la date d'attribution: €3.50
- Rémunération totale attendue: €350
- Répartition sur la période de service fondée sur la meilleure estimation de résultat
- Le coût du service rendu par le personnel est ajusté pour toute déchéance

	Rémunération totale attendue	Attribution cumulée	Charge antérieure	Charge de l'année
Année 1	350	117 $(350 \cdot 1) / 3$	0	117
Année 2 (Budget)	350	233 $(350 \cdot 2) / 3$	-117	116

Exemple illustrant l'évaluation (5)

Conditions de performance

Supposons maintenant que la meilleure estimation à la fin de l'année 2 devienne: 50% des employés rempliront la condition de performance. Toutes les conditions de service sont atteintes.

	Rémunération totale attendue	Attribution cumulée	Charge antérieure	Charge de l'année
Année 1	350	117 $(350*1)/3$	0	117
Année 2	350 175	117 $(175*2)/3$	-117	0
Année 3 (Budget)	175	175 $(175*3)/3$	-117	58
Total				175

Exemple illustrant l'évaluation (6)

Conditions de performance

	<u>Condition de marché</u>	<u>Condition hors marché</u>
Charge comptabilisée:		
Année 20X0	€100	€117
Année 20X1	€100	€0
Année 20X2	<u>€100</u>	<u>€58</u>
Total	<u>€300</u>	<u>€175</u>

Questions:

- Quid si 50% des employés quittent l'entreprise à la fin de l'année 2?
(en supposant que ces employés se partagent également entre ceux qui ont satisfait et ceux qui n'ont pas satisfait la condition de performance)

Exemple illustrant l'évaluation (7)

Conditions de performance

	<u>Condition de marché</u>	<u>Condition hors marché</u>
Charge comptabilisée:		
Année 20X0	€100	€117
Année 20X1	€ 0	€<58>
Année 20X2	<u>€ 50</u>	<u>€ 29</u>
Total	<u>€150</u>	<u>€ 88</u>

Questions:

- Quid si seulement 80% des 100 options sont finalement exercées?

Réponse:

- Aucun ajustement après la date d'acquisition

Sommaire

Présentation générale

Transactions payées en actions – employés

**Autres questions sur les paiements fondés
sur des actions**

Païement en trésorerie

Païement final en trésorerie

Fondé sur le prix des capitaux propres (valeur des actions)



Un Passif

- Répartition de l'évaluation initiale sur la période d'acquisition des droits (comme pour le règlement en instruments de capitaux propres)
- Réévaluation de la *juste valeur* du passif à chaque date de clôture et à la date de règlement
- Changements de juste valeur portés en résultat

Exemple illustrant l'évaluation (1)

Transaction payée en trésorerie

Conditions d'attribution:

- Emploi continu pendant 3 ans (condition de service)
- Une condition de performance

Hypothèses:

- 100 options attribuées le 1er janvier 20X0
- Tous les employés restent en place pendant la période d'option
- Juste valeur de chaque option à la date d'attribution: €3.00 (y compris ajustement pour conditions de marché)

Estimations ultérieures de:	Juste valeur	Valeur intrinsèque
▪ Fin année 1	€4.00	€1.50
▪ Fin année 2	€4.25	€3.00
▪ Fin année 3	€4.50	€4.25
▪ Date de règlement	€4.00	€4.00

Exemple illustrant l'évaluation (2)

Transaction payée en trésorerie

Supposons que les conditions de service sont satisfaites et que les avantages acquis sont payés à la fin de l'année 20x3

	<u>Attrib. initiale</u>	<u>Réévaluation</u>	<u>Total année en cours</u>	<u>Cumul</u>
Charge comptabilisée:				
Année 20X0	€ 100	€ 33	€ 133	€ 133
Année 20X1	€ 100	€ 52	€ 152	€ 285
Année 20X2 (date d'acqu.)	€ 100	€ 65	€ 165	€ 450
Année 20X3 (règlement)	-	€ <u>-50</u>	€ <u>-50</u>	€ <u>400</u>
Total	€ <u>300</u>	€ <u>100</u>	€ <u>400</u>	

Biens et services – non-employés

- Évalué directement à la juste valeur des biens et services reçus
- Évalué à la date à laquelle les biens ou services sont **obtenus**
- Si la valeur des biens et services n'est pas facilement déterminable, évaluation de la juste valeur de l'instrument de capitaux propres à **la date à laquelle les biens sont obtenus ou les services rendus**










Charge immédiate sauf si:

- Les biens doivent être activé (stocks, immeubles de placement) ; ou
- Il existe des conditions d'acquisition ;
 - En résultat quand les services sont rendus pendant la période d'acquisition des droits

Modification et annulation

- Les modifications *diminuent* la juste valeur des instruments de capitaux propres: comptabilisation fondée sur la juste valeur initiale à la date d'attribution
 - Les modifications *augmentent* la juste valeur des instruments de capitaux propres: comptabilisation fondée sur:
 - La juste valeur initiale à la date d'attribution; et
 - Le *complément de juste valeur*
 - Complément de juste valeur: différence entre les instruments de capitaux propres modifiés et d'origine, tous deux évalués à la *date de modification*
-
- Annulation et règlement traité comme acquisition des droits accélérée
 - Paiement lié comptabilisé comme un rachat d'instruments de capitaux propres, **sauf**
 - Excédent de juste valeur de l'instrument à la date de rachat: charge

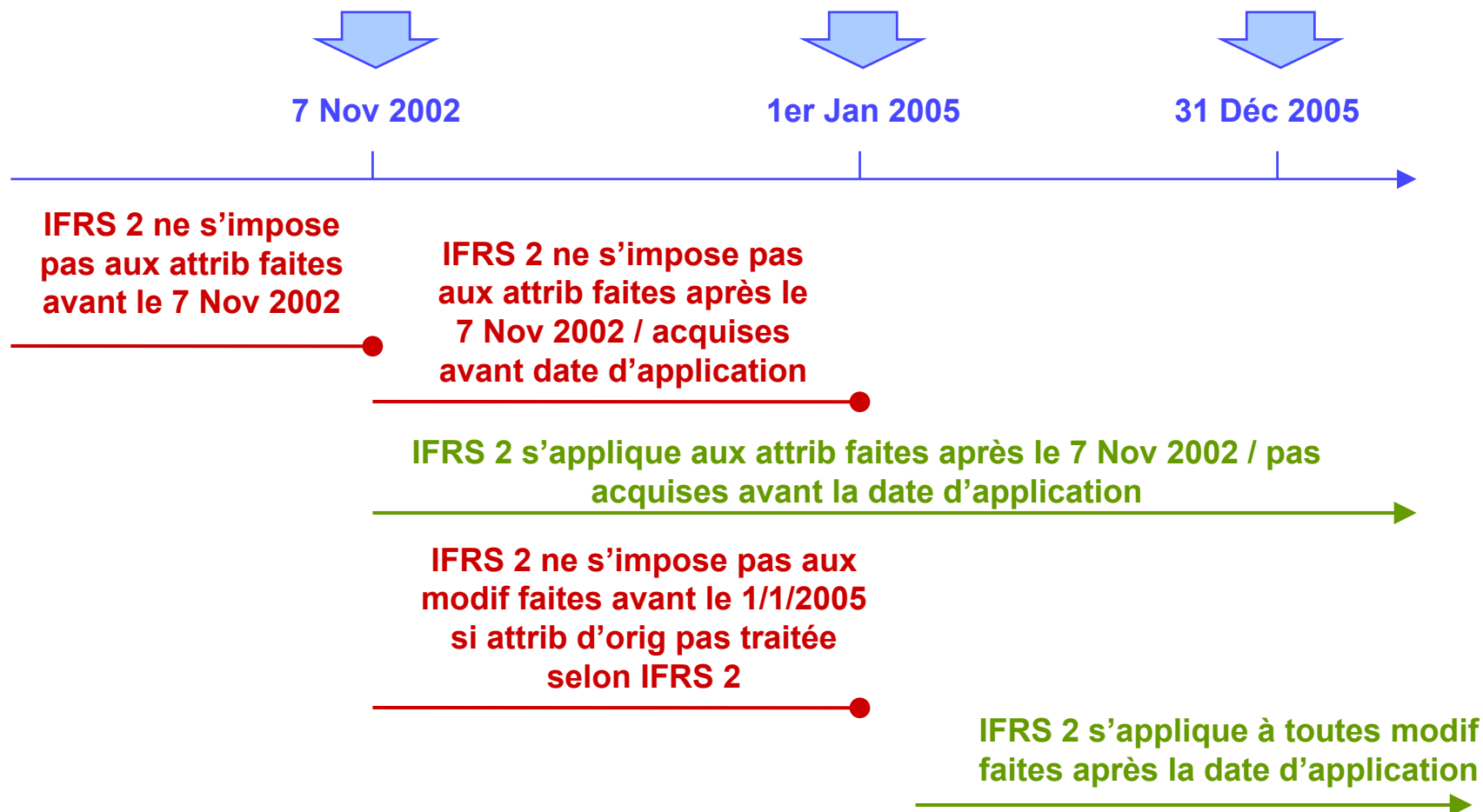
Dispositions transitoires – utilisateurs actuels des IFRS

Attrib. payées capit. Propres	IFRS 2 oblig. pour attrib. Init.	IFRS 2 oblig. pour modifs avant le 1/1/2005	IFRS 2 oblig. pour modifs après le 1/1/2005
Le 7 Nov 2002 ou avant			
Après le 7 Nov 2002, mais acquis avant la date d'application*			
Après le 7 Nov 2002 et acquis après la date d'application*			










* IFRS 2 est applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2005

Dispositions transitoires – utilisateurs actuels des IFRS

IFRS 2 s'applique aux plans réglés en actions et aux modifications :



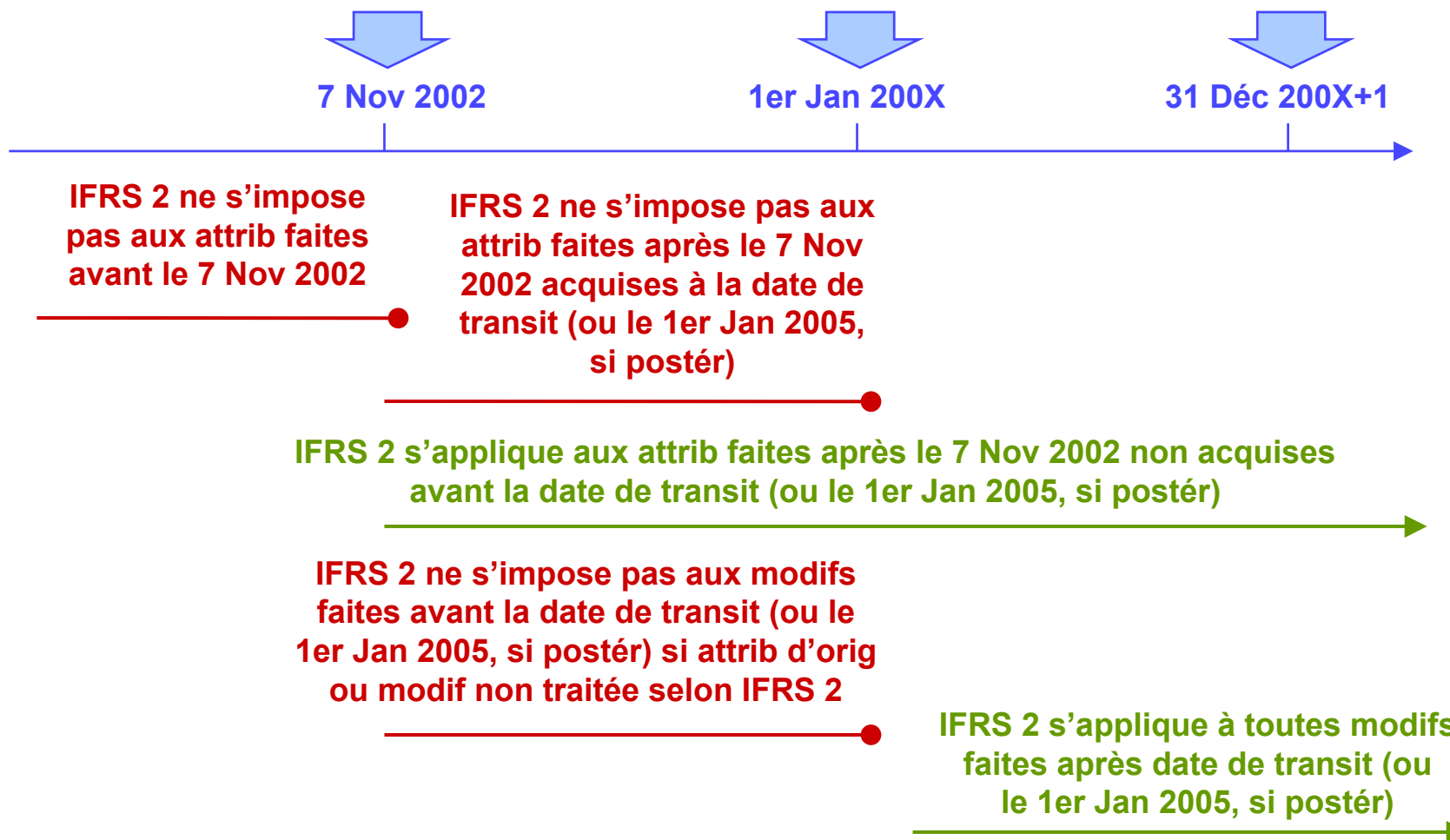
Dispositions transitoires – Première adoption

Attrib. payées capit. propres:	IFRS 2 oblig. pour attrib initiale	Modifs avant date de transition (ou 1/1/2005, si postérieur)	Modifs après la date de transition (ou 1/1/2005, si postérieur)
Le 7 Nov 2002 ou avant			
Après le 7 Nov 2002, mais acquis avant la date de transition (ou le 1er Jan 2005, si postérieur)			
Après le 7 Nov 2002 et acquis après la date de transition (ou le 1er Jan 2005, si postérieur)			

Dispositions transitoires – Première adoption

Régl en trés: Applic rétrospect si réglés après date de transit (ou 1er Jan 2005)

Régl capit propres: Applic de IFRS 2 (date de transition: 1er Jan 200X):



Différences avec les US GAAP

Il est prévu que les principales différences avec l'exposé sondage du FASB soient limitées à:

- Champ d'application de l'ED du FASB limité aux employés
- Méthode de répartition des avantages fiscaux entre les capitaux propres et le résultat

Résumé

- Zone de règles comptables complexes
- Peut nécessiter de l'expertise en matière d'évaluation
- Le traitement comptable dépend des termes du plan mis en place par l'entreprise
- Les modifications pendant la période de transition peuvent ne pas avoir de conséquences comptables



IFRS 2 *Paiements fondés sur des actions*

Conférence IMA-France du 27 avril 2004

Mise en oeuvre des IFRS